

CHANTAL BERTHELOT

& PATRICK DECHAMP

Elections Législatives des 10 et 17 juin 2017

Nous, Guyanaises et Guyanais,

Oui, nous peuple de Guyane, venons d'initier une nouvelle page dans l'histoire de notre pays.

Nos premiers pas retentissants à travers le monde entier ont martelé clairement et de manière indélébile, notre volonté de combattre les inégalités criantes entre l'hexagone et la Guyane et aussi à l'intérieur de notre territoire.

C'est avec plaisir et responsabilité que j'ai pris part à vos côtés à ce mouvement social de grande ampleur. Plaisir de voir votre engagement farouche à faire entendre dignement et fermement vos voix. Je connais cette énergie viscérale, elle m'habite, elle m'anime. Ceux qui me connaissent le savent. Bien avant mon engagement en politique, j'ai débuté mon combat de justice sociale alors que j'étais une toute jeune cheffe d'une exploitation agricole et militante syndicale.

Je n'ai pas changé et depuis je poursuis sans relâche cette grande et noble mission : **Défendre notre Guyane!**

En outre, vous étiez nombreux lors de l'élection présidentielle, par vos votes blancs, vos abstentions et vos choix électoraux à exprimer vos colères, vos ressentiments, vos peurs, vos frustrations, vos incertitudes, vos doutes d'aujourd'hui et de demain. Je les entends et je les comprends. Ils soulignent sans ambiguïté l'étendue de vos attentes, de vos aspirations et vos envies pour un avenir meilleur et un mieux vivre ensemble. Ils consacrent ce besoin légitime d'être considérés et d'obtenir davantage de réponses structurantes.

Ce besoin légitime est précisément l'objet de « l'Accord de Guyane » du 21 avril 2017 que j'ai signé avec les autres élus et les collectifs citoyens. En le signant, je me suis engagée à le défendre, à le faire respecter et appliquer par le prochain gouvernement.

Oui, ensemble affirmons le : la Guyane d'abord !

Vous l'aurez compris, je veux continuer à vous servir en tant que Députée de la seconde circonscription. Ma mission est clairement définie par le contenu de « l'Accord de Guyane ».

Femme de combats, femme de terrain et femme de convictions, défendre notre Guyane est un choix responsable de porter haut nos exigences et nos valeurs profondes de solidarité, de respect et de liberté. Ensemble nous veillerons fermement au respect des engagements de l'Etat tels qu'ils figurent dans l'Accord de Guyane. J'y suis d'autant plus déterminée car c'est mon dernier mandat de Députée puisque je suis favorable à la limitation de trois mandats parlementaires.





Défendre notre Guyane sur le plan de la sécurité et de la justice c'est être sans complaisance avec les auteurs de violence. Je poursuivrai mon implication pour la création effective du Tribunal de Grande Instance et de l'établissement pénitentiaire à Saint-Laurent-du-Maroni pour compléter la chaîne judiciaire dans notre seconde circonscription. Je plaiderai également pour développer la police de proximité et deux commissariats de police l'un à Kourou et l'autre à Saint-Laurent-du-Maroni. Et j'accompagnerai la démarche de coopération avec les pays du plateau des Guyanes.

Défendre notre Guyane en matière de santé, c'est avant tout réduire la précarité sanitaire en Guyane. Les mesures prévues dans le plan d'urgence assureront le retour à l'équilibre des finances de nos centres hospitaliers. Je demanderai en outre une adaptation du mode de calcul de l'Aide Médicale d'Etat aux réalités de la Guyane qui, seule, permettra d'assurer la pérennité de l'activité de nos hôpitaux. De surcroît, le développement des soins de proximité doit être encouragé. Nous serons vigilants quant au suivi des engagements de l'Etat pour le CMCK. Il deviendra un établissement public autonome. Et j'entends obtenir la même structure pour Maripa soula - Papaïchton qui sera intégrée dans le plan d'investissement et de fonctionnement.

Défendre notre Guyane au niveau de l'Education, c'est lutter contre l'échec scolaire et la déscolarisation. Je demanderai la création d'écoles bilingues au cycle 3 du primaire et continuerai de défendre le rôle et le statut de nos Intervenants Langue Maternelle que je veux plus nombreux dans nos écoles de l'Ouest guyanais. Nos enfants ont besoin d'une école qui encourage l'accession à la connaissance à travers des méthodes qui s'adaptent à notre diversité.

Défendre notre Guyane en matière de développement économique et d'emploi, c'est obtenir davantage de mesures d'incitations de la puissance publique. Nos entreprises ont encore besoin de cet accompagnement fort de l'Etat. Dans le cadre du pacte fiscal et social, j'accompagnerai à la définition de mesures idoines pour pouvoir légiférer. Enfin, je m'impliquerai fortement dans le projet de construction d'un terminal énergétique industriel à Saint-Laurent-du-Maroni.

Défendre notre Guyane c'est contribuer aux états généraux pour élaborer le projet de société de Guyane, projet qui à mon sens devra débattre d'une politique d'immigration adaptée à notre pays et d'une politique volontariste sur le foncier. L'ensemble des quatorze communes ont besoin de foncier aménagé. Je continuerai à me battre aussi pour que Saint-Laurent-du-Maroni soit une sous-préfecture intégralement dotée de tous les services publics déconcentrés de l'Etat. Pour répondre aux demandes de plus de transport, de routes, d'infrastructures pour notre seconde circonscription, j'inciterai les collectivités à évaluer les projets pour ensuite être leur relais le plus tenace pour les soutenir.

Défendre notre Guyane, c'est notre seule voie. C'est aussi notre seule et même voix pour qu'ensemble nous continuions à écrire cette page d'histoire initiée le 28 mars 2017.

En nous accordant votre suffrage, nous porterons et ferons vibrer ensemble encore plus haut, plus fort cet esprit de dignité, de solidarité, de confiance, de cohésion et d'harmonie.

Alors le 10 juin, Votez pour DEFENDRE NOTRE GUYANE.